



COMMUNE DE ST JEAN D'ARVES

La Tour

73530 St Jean d'Arves

- Savoie -

Tél.: 04.79.59.72.64

Fax: 04.79.59.75.53

mairie@saintjeandarves.fr

Commune de St Jean d'Arves

Liste des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} février 2024

Le 1^{er} février deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la Mairie de St Jean d'Arves, sous la présidence de Madame ARLAUD Marielle.

Membres présents : ARLAUD Marielle, SOL Sébastien, DAVID Éric, HUSTACHE Maurice, GEMIN Clément.

Membres absents : HUSTACHE Christiane avec procuration à HUSTACHE Maurice. HENRY Laetitia avec procuration à ARLAUD Marielle. DURAZ Sébastien avec procuration à SOL Sébastien. CHARPIN Frédéric.

Secrétaire de séance : DAVID Éric.

Conseillers en exercice : 9

Présents : 5

Votants : 8

Convocation : 25 janvier 2024

Délibérations	Décisions Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :	Vote	Numéro
Approbation de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie	- Approuve la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Savoie. - Autorise Madame Arlaud Marielle, 1 ^{ère} adjointe, à signer avec le Centre de gestion de la Fonction Publique territoriale de la Savoie ladite convention pour une durée de 6 ans, du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029.	Unanimité Votants : 8	N°001.2024
Modification du représentant du collège des agents pour le CNAS	- Décide de désigner Madame Caroline Couvreur comme nouvel agent délégué du CNAS.	Unanimité Votants : 8	N°005.2024
Programme d'actions pour l'année 2024 de l'ONF	- Décide d'effectuer les travaux de l'ONF concernant les travaux sylvicoles : dépressage (intervention en futaie irrégulière parcelle 10, 1,5ha). Ces travaux s'élèvent à 2 260.00 € HT.	Unanimité Votants : 8	N°002.2024
Adhésion 2024 au CAUE de la Savoie	- Décide d'adhérer au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) pour l'année	Unanimité Votants : 8	N°003.2024

	2024. Cette adhésion s'élève à 60.00 €.		
Adhésion 2024 à AGATE	- Décide d'adhérer à AGATE (Agence Alpine des Territoires) pour l'année 2024. Cette adhésion s'élève à 385.53 €.	Unanimité Votants : 8	N°004.2024
Échange entre la commune de Saint Jean d'Arves et L'indivision HUSTACHE	- Décide de surseoir à ce point. Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.		
Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements neufs économes en énergie	- Décide de ne pas faire d'exonération. Aucune délibération ne sera prise.	Unanimité Votants : 8	
Approbation de la convention entre la commune de St Jean d'Arves et la 3CMA relative à l'organisation d'un service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme	- Approuve la convention relative à l'organisation d'un service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme entre la 3CMA et la Commune de Saint Jean d'Arves. Cette convention est établie pour une durée de 6 ans, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029. - Approuve le principe d'une instruction portée en régie par les propres instructeurs de la 3CMA. - Approuve le recours ponctuel aux prestations de service. - Approuve les tarifs proposés, applicables au 1^{er} janvier 2024. - Autorise Madame Arlaud Marielle, 1^{ère} adjointe, à signer la convention relative à l'organisation du service commun « Autorisation du Droit des Sols » (ADS) pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ainsi que les avenants à intervenir.	Unanimité Votants : 8	N°006.2024
Propositions d'emprunt 2024	- Discussion sur les propositions d'emprunt à contracter en 2024 pour 500 000 € pour 15 ans.		
Marchés publics de travaux – travaux de réparation de voirie, d'aménagement de voirie, de réseaux divers, de terrassement et de déneigement : - adhésion à un groupement de commandes, - désignation de la commune de Saint Sorlin d'Arves comme coordonnateur, - autorisation de signer la convention constitutive du groupement de commandes, - autorisation de signer le	- Approuve le lancement d'une procédure adaptée ouverte en vue de la passation de marchés de travaux de réparations de voirie, d'aménagement de voirie, de réseaux divers, de terrassement et de déneigement ; - Approuve l'adhésion de la Commune de Saint Jean d'Arves au groupement de commandes tel que présenté ci-avant ; - Accepte que la Commune de Saint Sorlin d'Arves assure la responsabilité de coordonnateur de ce groupement de commandes ; - Autorise Arlaud Marielle, 1^{ère} adjointe, à signer la convention constitutive de ce groupement de commandes ; - Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces de l'accord-cadre, des bons de commande et de leurs avenants éventuels à intervenir au nom de la Commune de Saint-Jean-d'Arves pour les travaux de réparations de voirie, d'aménagement de voirie, de réseaux divers, de terrassement et de déneigement ;	Unanimité Votants : 8	N°007.2024

marché de travaux	- Précise que les crédits correspondants à ce marché seront inscrits au budget.		
Approbation du principe de la concession pour la construction et l'exploitation d'un restaurant d'altitude à l'arrivée du télésiège du Charvin Express	- Décide de surseoir à ce point. Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.		

A St Jean d'Arves, le 8 mars 2024.
HUSTACHE Christiane
Maire de St Jean d'Arves

DAVID Éric
Secrétaire de séance



publié et affiché le 11 mars 2024